



FICHE « BONNES PRATIQUES » « Achats responsables »

➤ **Cible** : Acheteurs, tout donneur d'ordre

➤ **Définition du thème**

Appliquer les valeurs énoncées dans la charte RSE de l'entreprise aux achats de biens & services

S'assurer que ces valeurs responsables seront comprises et mises en œuvre par les fournisseurs : devoir de vigilance.

➤ **Pourquoi ? / Objectifs**

Pour optimiser ses achats

Pour s'assurer que les fournisseurs partagent les valeurs de l'entreprise.

Pour rassurer les clients sur la prise en compte de leurs demandes

➤ **Cela peut prendre la forme :**

D'une politique d'achat pour les Acheteurs, formellement approuvé

D'éléments spécifiques inclus dans les contrats d'achats ou les cahiers des charges et approuvés par les fournisseurs

➤ **Comment s'y prendre ?**

1 Pré-requis

La démarche s'applique potentiellement à tous les fournisseurs mais au démarrage d'une démarche RSE, il peut être établi des priorités :

1. Repérer les postes d'achats concernés :

Identifier les postes d'achats significatifs :

Les achats qui constituent une part prépondérante du budget

Les achats dont le volume est significatif pour le fournisseur

Les achats qui présentent un risque

2. Evaluer le risque : de rupture d'approvisionnement, qualité/sécurité, risque d'image (impact environnemental –dont biodiversité [RI / ABS], travail des enfants)

3. Prioriser les postes achats concernés par la démarche

2 Etapes

1. Etablir les critères, autres qu'économiques, influençant les choix :

Proximité, préservation des ressources, fournisseur éthique, qualité /sécurité/environnement (biodiversité), fiabilité, réactivité...

Pour chaque type d'achat, prioriser les critères en fonction de l'analyse des risques et de la stratégie de l'entreprise

2. Interroger les fournisseurs sur leurs performances environnementales, sociales éthiques (leur localisation, ont-ils des labels ?)

Si besoin, inscrire ces engagements dans le cahier des charges

3. Sélectionner et faire s'engager les fournisseurs sur les points essentiels

3 Cela implique, ce qui en découle (aval)

1. S'assurer que les engagements sont respectés

Vérifier ou faire vérifier

> Exemples issus des entreprises de LED

- SILAB a réuni une quarantaine de fournisseurs pour un séminaire qui avait comme objet de faire prendre conscience des attentes environnementales et sociales de SILAB, notamment sur le respect de la biodiversité (suite au protocole de Nagoya), et mettre en place un nouveau mode de référencement des fournisseurs.

- SNCF : Au sein de sa politique d'achats, SNCF développe un programme SynergiA garantissant une performance durable des achats de l'entreprise. Il repose sur deux éléments clés : l'équilibre et l'énergie. Il comporte cinq axes fondamentaux, dont les achats durables et solidaires. Afin de déployer les actions Achats Durables et Solidaires (ADS), les acheteurs de l'entreprise profitent de l'appui d'un Coordinateur Achats Durables et Solidaires. Ils disposent de nombreux outils dédiés aux ADS : des modules de formation, des référentiels par familles d'achats, des fiches de bonnes pratiques, des indicateurs de performance, etc. Une mesure des risques RSE est également établie vis-à-vis de certains de nos fournisseurs.

- ORFEA : critères d'achats et évaluation fournisseurs.

- BRIVE TONNELIERS : Achat bois selon résultats évaluation fournisseurs

> Autres ressources :

Observatoire des achats responsables : <http://www.obsar.asso.fr/>

Pratiques chez L'OREAL (extrait du rapport de Développement Durable 2010) :

« La gestion stratégique des matières premières et un approvisionnement responsable sont des éléments clés pour la préservation des ressources naturelles et la protection de la biodiversité et des écosystèmes, essentiels à la stratégie de développement durable de L'Oréal.

L'Oréal achète de très faibles quantités d'huile de palme (environ 600 tonnes par an, principalement pour les produits de soin de la peau et des cheveux) par rapport à la consommation mondiale qui s'élève à plus de 40 millions de tonnes.

Bien que nous utilisions très peu d'huile de palme, nous nous sommes engagés en 2008 à nous approvisionner uniquement auprès de plantations durables, afin de jouer notre rôle dans la protection de la biodiversité et des écosystèmes forestiers.

Depuis janvier 2010, 100 % de notre huile de palme provient de plantations bien gérées et certifiées durables par la Table ronde sur l'huile de palme durable (RSPO - Roundtable on Sustainable Palm Oil).

La RSPO, dont WWF est un membre fondateur, est une association à but non lucratif réunissant des parties prenantes internationales du secteur de l'huile de palme. La RSPO a été créée pour :

- Développer des principes et des critères afin d'assurer une production économiquement viable, respectueuse de l'environnement et bénéfique socialement
- Promouvoir des pratiques de gestion des plantations
- Améliorer les processus de planification d'utilisation des sols pour le développement de nouvelles plantations de palmiers à huile
- Améliorer l'analyse des risques et les outils d'aide à la décision des banques et des investisseurs dans le développement de l'huile de palme
- Étudier différentes approches de la chaîne de contrôle pour créer des liens entre les plantations de palmiers à huile et les consommateurs

Tout en reconnaissant que nous avons une faible influence dans ce domaine car nous achetons peu d'huile de palme, nous avons décidé, en 2010, de faire un pas de plus en rejoignant le Derivatives Coalition Working Group, qui analyse une série de matières premières alternatives.

En 2009, L'Oréal a été distingué par WWF comme l'une des 10 entreprises les plus responsables dans leur approvisionnement en huile de palme. »

Les Etablissements et Services d'Aide par le Travail du Limousin

